FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Procès-verbal de la 14ème Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 15 Décembre 2022

En Présentiel et en Webinaire

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en présentiel au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby sis au 9 rue Omer Talon 75011 Paris ou en Webinaire sur convocation du 24 novembre 2022 parue dans le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Association n° 17 du 24 novembre 2022, n° 18 du 1er décembre 2022, n° 19 du 8 décembre 2022 et n° 20 du 15 décembre 2022.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Florian GRILL, en sa qualité de Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby. Le secrétariat est assuré par Monsieur Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Ouverture de la 14ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
3. Désignation des Scrutateurs
4. Allocution du Président
5. Lecture du rapport financier 2021/2022 présenté par le Trésorier Général
6. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2022
8. Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022
9. Approbation des conventions réglementées
10. Election partielle au Comité Directeur de la LIFR
11. Clôture de la 14ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

1. Ouverture de la séance par le Président de la LIFR

Le Président Florian GRILL ouvre la séance de la 14ème Assemblée Générale Ordinaire et passe la parole au Secrétaire Général pour la présentation du déroulement de cette Assemblée Générale.

Thierry CHEVALIER présente le déroulement de cette Assemblée Générale (voir le document en **annexe 1** du présent procès-verbal).

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Le Président Florian GRILL passe la parole à Jean-Louis TAUTOU pour la lecture du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs pour cette Assemblée Générale.

- Nombre de clubs affiliés : 153
 - Représentant : 957 voix

- Nombre de clubs présents et représentés : 72 soit 47,06 %
 - Représentant : 575 voix soit 60,08 %

Florian GRILL demande si une personne a des observations à faire sur le décompte présenté.

Aucune observation n'a été faite.

Le rapport présenté, et figurant en **annexe 2** du présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des Scrutateurs

Florian GRILL propose de désigner Messieurs Christian LANSAMAN et Eric LEBLANC comme Scrutateurs.

Florian GRILL demande si une personne a des observations à faire sur cette proposition.

Par vote main levée, la proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Allocution du Président

« Alexandre Martinez avait prévu de venir et finalement ne pourra pas être présent. Il me revient donc de faire l'introduction de cette Assemblée Générale.

Je remercie Pierre ANCELY, notre Commissaire aux Comptes, d'être là. Je remercie Corinne BERNOIS et Alain COLLAS qui vont nous présenter les comptes certifiés par notre Commissaire aux Comptes.

Mais avant de leur donner la parole, je vous rappelle que le projet de la Ligue est certes « sportif », mais il est également « éducatif » et enfin « citoyen ».

Sur le « sportif », nous ce qu'on regarde toujours en matière de chiffres, c'est le nombre d'éducateurs diplômés. Je suis assez satisfait de voir que ce nombre est systématiquement en croissance, c'est à dire qu'on a pratiquement 20% d'éducateurs diplômés en plus par rapport aux saisons précédentes. Cela veut dire que le taux d'encadrement des pratiquants progresse plus vite que la croissance des licenciés et je pense que c'est un vrai levier parce que c'est la qualité de l'encadrement qui fait la croissance des licenciés. Il faut donc systématiquement inciter la totalité des éducateurs en situation d'encadrement à se former, à passer les différents brevets fédéraux. On a une Equipe Technique de Ligue pilotée par Francis JOUBERTON qui fait un super boulot là-dessus. Ça, c'est le premier point.

Sur « l'éducatif », on a passé les 80 ambassadeurs scolaires au regard des 150 clubs ou 120 si je ne compte que ceux avec une école de Rugby. Ces 80 ambassadeurs scolaires nous ont permis, sur une année complète d'assurer la formation de pratiquement 1 000 professeurs des écoles, alors qu'avant qu'on ait mis en place ce système d'ambassadeur, on en formait 150 professeurs des écoles par an. C'est intéressant de voir que le travail des ambassadeurs scolaires permet de rabattre des professeurs des écoles vers nos CTC et permet donc de former plus de professeurs des écoles qui ensuite sont autonomes pour mettre en place, soit des cycles rugby, soit les « 30 Minutes d'Activité Physique Quotidienne » pour laquelle notre ETL a fait des fiches types que vous pouvez récupérer auprès de vos CTC. Voilà un 2ème indicateur chiffré.

Sur le volet « citoyen », je peux vous dire qu'on a fait de très belles manifestations, que ce soit l'exposition photo sur le rugby cancer à la Mairie du 9ème, que ce soit de notre soirée des mécènes et partenaires à la Mairie du 13ème. Ces manifestations se matérialisent par la création de sections, Rugby Cancer et Rugby Adapté. Je donne quelques chiffres. À date entre les sections existantes ou qui vont se créer, on va probablement avoir autant pour le rugby Santé et le rugby adapté. Il y a 29 clubs qui ont un Animateur Sportif Territorial dans le cadre du programme QPV. On était parti de 23, on en est à 29. Enfin, il y a 23 clubs qui avaient candidaté pour le projet « Job dating, stade vers

l'emploi ». On a pu faire 10 dates parce que c'est Pôle Emploi qui a sélectionné les 10 clubs restants. Mais j'ai une bonne nouvelle à annoncer, je pense que l'année prochaine on aura 23 dates au moins donc on pourra satisfaire plus de clubs et j'ose espérer qu'on pourrait même en avoir plus parce que c'est une manifestation qui est incroyable. Je pense que c'est bien d'avoir ce volet « citoyen » aussi, parce que les valeurs du rugby dont on parle beaucoup, c'est bien d'en parler, mais c'est encore mieux de les concrétiser par des choses très opérationnelles sur le terrain.

Voilà mon introduction pour vous dire que la Ligue va bien. Tant d'un point de vue « sportif », que d'un point de vue « éducatif », que d'un point de vue « citoyen ». C'en est fini pour mon introduction et je remercie toute l'équipe des bénévoles et des salariés de la Ligue, avec un focus particulier sur l'équipe d'Alain COLLAS et Corinne BERNOIS. »

5. Lecture du rapport financier 2021/2022 par le Trésorier Général

Alain COLLAS, Trésorier Général, présente le rapport financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour la saison 2021/2022.

La présentation du bilan financier est en **annexe 3** du présent procès-verbal.

« Bonsoir à toutes et tous,

Merci de votre présence,

Un message avant d'attaquer le sujet du jour ; les clubs participant à une compétition fédérale qui n'ont pas encore envoyé à la FFR le RIB du club doivent le faire dans les meilleurs délais. Ce n'est pas du piratage mais la mise en place de la gestion du flux de trésorerie de la FFR vers le club, et cela concerne tous les clubs qui ont au moins une équipe inscrite dans une compétition fédérale y compris la Fédérale 2 féminine. La communication FFR a été faite sur la boite mail FFR du club.

Je reste à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Les comptes 2021/2022 arrêtés au 30 juin 2022 vous seront présentés sur la base de la comptabilité générale rapprochée au budget.

Le contrôle et la vérification des comptes ont été effectués par le Cabinet Union Fiduciaire de Paris sous la direction de Monsieur Pierre ANCELY.

La saison 2021/2022 a été une saison d'investissements.

Tout d'abord le BILAN de notre Ligue par grands agrégats :

- Au passif :
 - Les apports durables avec les fonds associatifs pour 1 230 K€ (1246 K€), résultat de la gestion intégrée (1 022 K€ en 2018).
 - Les dettes financières pour 19 K€ solde du prêt pour l'acquisition du 9 rue Omer Talon, soldé en janvier 2023.
 - Les comptes de tiers (dettes) pour 1845 K€ constitués par le dû aux clubs et aux Comités Départementaux, les charges à payer,
 - Soit un total du passif de 3 094 K€.

- A l'Actif, les emplois sont classés par ordre de liquidité croissant :
 - Les immobilisations nettes après amortissement pour 1 091 K€ (1 056 K€).
 - L'actif circulant (comptes de tiers) s'élève à 844 K€ avec l'intégration des charges constatées d'avance, des produits à recevoir, des clubs, des Comités Départementaux, et les fournisseurs.
 - Les comptes financiers se situent à 1 159 K€, pour une trésorerie opérationnelle à 611 K€ après bascule vers la FFR des dus par les clubs. A ce jour à l'exception d'un club en cours de régularisation sur 7 K€, l'ensemble des autres clubs ont régularisé leur situation tant au niveau de la FFR que de la Ligue.
 - Soit un total de l'Actif de 3 094 K€

L'indépendance des exercices comptables est toujours maintenue.

Le bon niveau de nos fonds associatifs nous permet toujours d'avoir une trésorerie à l'équilibre.

Passons à l'analyse de l'activité de la ligue :

- D'abord nos produits.
 - Les subventions FFR pour 1 169 991 €
 - Les aides FFR à 113 415 €
 - Les autres subventions et aides à 949 236 €
 - Les autres recettes pour un total de 862 048 €
 - Le total des produits est de 3 094 690 €
 - Répartition de nos recettes : 72,14 % de subventions !

- Passons maintenant à l'utilisation de ces ressources avec l'analyse des charges :
 - Achats de marchandises : 77 457 €
 - Autres achats et charges externes 709 237 € (dont Nuevo 186 000 €)
 - Autres charges pour 244 699 €
 - Les impôts et taxes : 80 725 €
 - Les charges de Personnel : 1 577 316 €
 - Les subventions accordées et reversées : 350 535 €
 - Autres charges dotations, amortissements et provisions : 131 211 €
 - Total des charges de 3 171 180
 - Répartition de nos charges : 52,08 en % de charges de Personnel !

Le compte de résultat dont le résultat de l'exercice est de – 76 000 € (produits exceptionnels dont exonération de charges 58 298 qui pourrait être en produits d'exploitation).

- Le bénévolat
 - Avec les contributions en nature, cela correspond au nombre de jours consacrés au cours de l'exercice par les bénévoles ; élus, membres des commissions, valorisés sur la base su SMIC majorés des charges sociales pour 175 687 € inscrits conformément à la réglementation en pied du compte de résultat.

Après deux saisons touchées par le Covid et 5 saisons bénéficiaires (+454 K euros cumulés), la saison 2021/2022 est celle des investissements et de la relance de l'activité sportive, matérialisés par une perte (-75 K euros), pour :

- Relancer le rugby
 - Soutien aux clubs champions seniors et jeunes toutes catégories.
 - Investissements pour les finales toutes catégories.
 - Développement fort du loisir avec journée dédiée pour le loisir classique et une autre pour le Loisir+.
 - Lancement du Rugby à 7 chez les cadets, cadettes, juniors avec subvention de la LIFR.
 - Pas de limitation de l'action des CTC dans leurs déplacements.
 - Multiplication des intervenants dans les APER.
 - Maintien de la prise en charge d'une part des RF et arbitres au bénéfice des clubs en dépit multiplication phases finales (consolantes notamment).
- Réaliser des recrutements structurants pour l'avenir à la LIFR
 - Avec le programme QPV et le projet de développement de notre Institut Régional de Formation (IREF).
 - En densifiant l'équipe « citoyenneté » et en multipliant les événements attachés : Rugby santé, Rugby adapté, QPV, Stade vers l'Emploi, Eco Rugbyman.
 - En assumant de passer le seuil des 50 salariés (23 puis 30 AST) avec les taxes et coûts associés.

Affectation du résultat

On vous propose d'affecter le résultat en Report à nouveau pour - 76 489,88 euros qui s'élèvera ainsi à : + 465 232,54 Euros.

Merci de votre écoute. »

6. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes

Pierre ANCELY, Commissaire aux Comptes, présente le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions réglementées.

Ces documents figurent en **annexe 4** du présent procès-verbal.

7. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2022

Le Président remercie Alain COLLAS pour cette présentation du rapport imagée et dynamique.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions sur le rapport financier lu par le Trésorier Général et propose, sauf avis contraire, de passer au vote.

Sans autre observation, il soumet au vote le rapport parlé, visuel et écrit.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous le rapport financier au 30 juin 2022 présenté par le Trésorier Général ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 72	représentants 575 voix
Nombre de votants	: 50 soit 69,44 %	représentants 415 voix soit 72,17 %

Résultat du vote

Oui	**: 382 voix**	**soit 97,2 %**
Non	**: 11 voix**	**soit 2,8 %**
Abstention	**: 22 voix**	

Le rapport financier présenté par le Trésorier Général est approuvé par l'Assemblée Générale

8. Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022

Le Président rappelle la proposition d'affectation du résultat de - 76 489,88 Euros en report à nouveau qui sera ainsi porté à + 465 232,54 €.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier voir en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous l'affectation du résultat financier de l'exercice 2021/2022 ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 72	représentants 575 voix
Nombre de votants	: 50 soit 69,44 %	représentants 415 voix soit 72,17 %

Résultat du vote

Oui	**: 404 voix**	**soit 98,5 %**
Non	**: 6 voix**	**soit 1,5 %**
Abstention	**: 5 voix**	

L'affectation du résultat financier 2021/2022 est approuvé par l'Assemblée Générale

9. Approbation des conventions réglementées

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous les conventions règlementées ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 72	représentants 575 voix
Nombre de votants	: 50 soit 69,44 %	représentants 415 voix soit 72,17 %

Résultat du vote

Oui	**: 375 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 40 voix**	

Les conventions règlementées sont approuvées par l'Assemblée Générale

10. Election partielle au Comité Directeur de la LIFR

Thierry CHEVALIER rappelle la réglementation appliquée dans le cadre de cette élection partielle.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales réunie le 25 novembre 2022, a validé la candidature de Madame Séverine DRUART.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous la candidature de Madame Séverine DRUART comme Membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 72	représentants 575 voix
Nombre de votants	: 50 soit 69,44 %	représentants 415 voix soit 72,17 %

Résultat du vote

Oui	**: 376 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 39 voix**	

Madame Séverine DRUART est élue Membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby

11. Clôture de la 14ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Président remercie une nouvelle fois les clubs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la 14ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à 21 heures 10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

Fait à Paris, le 15 novembre 2022.

Le Président — Le Secrétaire Général

Florian GRILL — **Thierry CHEVALIER**

ANNEXE 1

Présentation concernant le déroulement de l'Assemblée Générale

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ORGANISATION DE L'AGO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Quand et comment voter ?

Quand :

Depuis le mercredi 14 novembre à 9 heures et jusqu'à l'issue de la présentation de la candidate à l'élection partielle.

Comment :

En utilisant le lien se trouvant dans le mail que vous avez reçu ce mardi 13 décembre en copiant / collant votre code d'invitation unique et sécurisé.

Si vous rencontrez la moindre difficulté et pour toutes questions techniques, contactez exclusivement le support technique i-Périclès qui est disponible jusqu'à la clôture des votes uniquement par mail à l'adresse :

support@i-pericles.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les résolutions à voter ?

- **Après avoir pris connaissance du rapport financier du Trésorier Général et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2022 ?**
- **Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022 en report à nouveau, dont le nouveau montant s'élèvera à 465 232,54 € créditeurs ?**
- **Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approuvez-vous lesdites conventions ?**
- **Approuvez-vous la candidature de Madame Séverine DRUART comme Membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby ?**

Comment poser des questions ?

Vous êtes en mode « spectateur » et de ce fait il ne vous est pas possible d'intervenir oralement.

Vos questions devront être posées par écrit via l'icône « Q. et R. » qui se trouve en bas de votre écran en mentionnant votre prénom, nom et votre club à la fin de votre question (dans le cadre de la rédaction du PV). Les questions anonymes ou avec un pseudo ne seront pas prises en compte.



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Quand poser des questions ?

Vous pourrez poser des questions :

- **Pendant et après la présentation du Rapport Financier**
- **Pendant et après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**

Pour conclure, pas de panique !

Si par mégarde ou fausse manipulation, vous veniez à vous déconnecter du webinaire, vous pourrez vous reconnecter sans problème.



Ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire « Financière et Elective »

- **Ouverture de la 14ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR**
- **Rapport de la commission de vérification des pouvoirs**
- **Désignation des scrutateurs**
- **Allocution du Président**
- **Lecture du rapport financier 2021/2022 présenté par le Trésorier Général**
- **Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes**
- **Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2022**
- **Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022**
- **Approbation des conventions réglementées**
- **Election partielle au Comité Directeur de la LIFR**
- **Clôture de la 14ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 2

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Composition de la Commission

Président :

Pascal HORBER

Membres :

Jean-Louis TAUTOU
Patrick VIALETTE

DEPARTEMENTS	Nombre de Clubs	Nombre de Licenciés	Nombre de Voix	Vérification des Pouvoirs		
				Nombre de Clubs présents	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
PARIS	13	3 578	99	6	1 744	52
SEINE ET MARNE	19	2 965	111	7	1 441	54
YVELINES	24	5 067	162	14	3 449	111
ESSONNE	26	3 938	144	16	3 029	107
HAUTS DE SEINE	28	6 001	181	10	4 221	114
SEINE SAINT DENIS	18	2 726	104	6	1 051	41
VAL DE MARNE	14	2 692	93	8	1 981	65
VAL D'OISE	11	1 798	63	5	928	31
TOTAL	153	28 765	957	72	17 844	575
			Soit :	47,06 %	62,03 %	60,08 %

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 3

Bilan financier de la saison 2020/2021

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT FINANCIER 2021/2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Saison 2021/2022 : une saison d'investissements !

Après deux saisons touchées par le Covid et 5 saisons bénéficiaires (+454 K euros cumulés), la saison 2021/2022 est celle des investissements et de la relance de l'activité sportive, matérialisés par une perte (-75 K euros), pour :

- Relancer le rugby
 - Soutien aux clubs champions seniors et jeunes toutes catégories
 - Investissements pour les finales toutes catégories
 - Développement fort du loisir avec journée dédiée pour le loisir classique et une autre pour le Loisir +
 - Lancement du Rugby à 7 chez les cadets, cadettes, juniors avec subvention de la LIFR
 - Pas de limitation de l'action des CTC dans leurs déplacements
 - Multiplication des intervenants dans les APER
 - Maintien de la prise en charge d'une part des RF et arbitres au bénéfice des clubs en dépit multiplication phases finales (consolantes notamment)

- Réaliser des recrutements structurants pour l'avenir à la LIFR
 - Avec le programme QPV et le projet de développement de notre Institut Régional de Formation (IREF)
 - En densifiant l'équipe « citoyenneté » et en multipliant les événements attachés :
 - Rugby santé, Rugby adapté, QPV, Stade vers l'Emploi, Eco Rugbyman
 - En assumant de passer le seuil des 50 salariés (23 puis 30 AST) avec les taxes et coûts associés

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

BILAN
01/07/2021
Au
30/06/2022

ACTIF au 30/06/2022	PASSIF au 30/06/2022
Immobilisations 1 091 K€	Fonds Associatifs 1 230 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 844 K€	Dettes financières (Emprunts) 19 K€
Comptes Financiers 1 159 K€	Comptes de Tiers 1 845 K€
3 094 K€	3 094 K€

PRODUITS

		2021/2022	Budget 2021/2022
Fédération Française de Rugby	Plan d'Orientation Stratégique [POS]	491 253	452 197
Subventions	Aides aux salaires	630 969	729 926
	Académie Pôle Espoir Brétigny (salaire)	40 000	0
	Centre de suivi M15	7 770	7 500
	Frais de mutation FFR	0	24 000
	Billetterie matches internationaux	0	13 550
	TOTAL	1 169 991	1 227 173

➔ Même si nous avons atteint 100% des objectifs du POS nous sommes confrontés à une baisse des subventions FFR versus le budget

Fédération Française de Rugby

Aides

	2021/2022	Budget 2021/2022
Académies Pôle Espoir :		
• Lakanal	32 050	93 000
• Aulnay-sous-Bois	14 496	
• Paris	4 000	
• Brétigny sur Orge	27 130	
Services Civiques	17 115	8 000
Sections Sportives	15 000	0
Avance indemnités kilométriques Sélections	1 124	0
CER Paris XII	2 500	0
TOTAL	113 415	101 000

➔ Les aides FFR sont en légère hausse mais elles sont affectées donc sans impact positif pour les comptes LIFR

Autres Subventions et Aides

	2021/2022	Budget 2021/2022
ANS - Académies Pôle Espoir	32 430	30 000
ANS - QPV	20 000	0
ANS - Développement	73 750	54 500
ANS - Plan Sport Emploi	65 000	110 500
DRAJES – Rugby Scolaire	7 500	0
Région Ile-de-France - Développement	51 989	77 000
Région Ile-de-France – Formation	14 000	34 000
Région Ile-de-France - Plan de sauvegarde	281 200	0
Région Ile-de-France - QPV	80 000	80 000
Préfectures et Conseils Départementaux (QPV)	110 668	215 000
Préfecture du 95 (Adulte Relais - QPV)	3 011	18 040
Pôle Emploi (QPV)	155 884	220 033
Pôle Emploi (Job Dating)	21 000	0
AFDAS (aide à l'apprentissage)	32 804	24 000
TOTAL	949 236	863 073

➔ Au global des aides hors FFR en progression mais un gros montant 281 K euros (plan de sauvegarde Région) intégralement reversé aux clubs

LES AUTRES RECETTES

	2021/2022	Budget 2021/2022
Recette sur matches	3 429	0
Partenariat	52 850	89 000
Clubs (Bulletin Officiel / Engagements équipes / Cotisations)	138 690	87 200
Frais mutations Ligue	35 643	24 000
Formation	161 720	215 400
Indemnités de formation	37 980	68 000
Régalien (amendes / sanctions)	96 250	85 000
Autres produits	15 938	41 500
Mise à disposition de personnel (AST)	1 800	43 200
Bénévoles (Dons)	15 289	0
Reprise sur subvention investissement	9 733	0
Reprise provision IFC	19 445	0
Transferts Charges d'Exploitation	190 800	0
Produits sur opérations de gestion	2 400	0
Produits sur exercices antérieurs	80 081	0
TOTAL	862 048	653 300

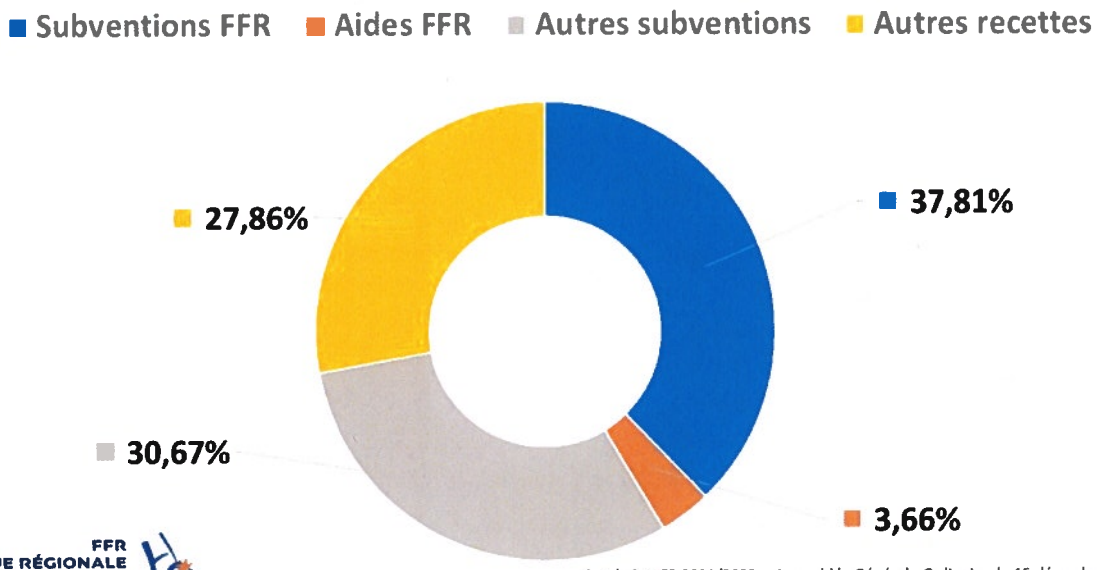
TOTAL DES PRODUITS

2021/2022	Budget 2021/2022
3 094 690	2 844 546

➔ Une ligue qui continue à progresser année après année avec une stratégie assumée d'investissement pour grandir.

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Produits



CHARGES

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Achats de marchandises

	2021/2022	Budget 2021/2022
Pharmacie	5 197	5 000
Récompenses	20 218	28 500
Equipements sportifs	47 401	37 000
Achats autres	4 641	13 000
TOTAL	77 457	83 500

Autres achats et Charges Externes

	2021/2022	Budget 2021/2022
Fournitures administratives / Petit Equipement	7 229	13 000
Produits d'entretien	2 863	8 000
EDF / Eau	5 512	5 100
Frais locaux	70 541	106 700
Location et maintenance : matériel, mobilier bureau)	49 649	91 900
Location et entretien : matériels sportifs	1 540	0
Frais de publication	985	2 250
Frais postaux et téléphoniques	29 199	30 000
Déplacement et organisations sportives	194 437	300 600
Missions et réceptions	138 288	
Déplacements Bénévoles	15 532	0
Frais de formation	193 462	12 000
TOTAL	709 237	569 550

➔ Forte augmentation des frais de formation mais compensée par des revenus

Autres Charges

	2021/2022	Budget 2021/2022
Honoraires intervenants	112 272	119 800
Vie de la Ligue	11 724	12 500
Sous-traitance	90 284	51 000
Frais bancaire	1 946	8 400
Licences et logiciel de gestion des ressources humaines	7 629	12 000
Assurances	9 951	4 300
Divers	10 893	13 000
TOTAL	244 699	221 000

Impôts et Taxes

	2021/2022	Budget 2021/2022
Taxes sur les salaires	57 998	107 000
Taxe formation continue et professionnelle	16 190	15 000
Taxe foncière	6 537	10 000
TOTAL	80 725	132 000

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Charges de personnel

	2021/2022	Budget 2021/20221
Rémunérations	1 221 238	1 163 658
Charges sociales	297 786	360 865
Autres Charges de Personnel	58 292	64 273
TOTAL	1 577 316	1 588 796

➔ Une augmentation des rémunérations aussi liée à la structuration nécessaire pour préparer l'avenir

Subventions accordées et reversées

	2021/2022	Budget 2021/2022
Subventions reversées aux clubs :		
• Plan de relance de la Région Ile-de-France	281 200	
• Services Civiques	16 035	9 000
Subventions reversées aux Académies Pôle Espoir (aide aux familles)	32 000	30 000
Subventions reversées aux Sections Sportives	15 000	19 000
Subventions accordées aux clubs	6 300	82 000
TOTAL	350 535	140 000

➔ Forte progression du fait de la subvention de la Région dans le cadre du plan de sauvegarde

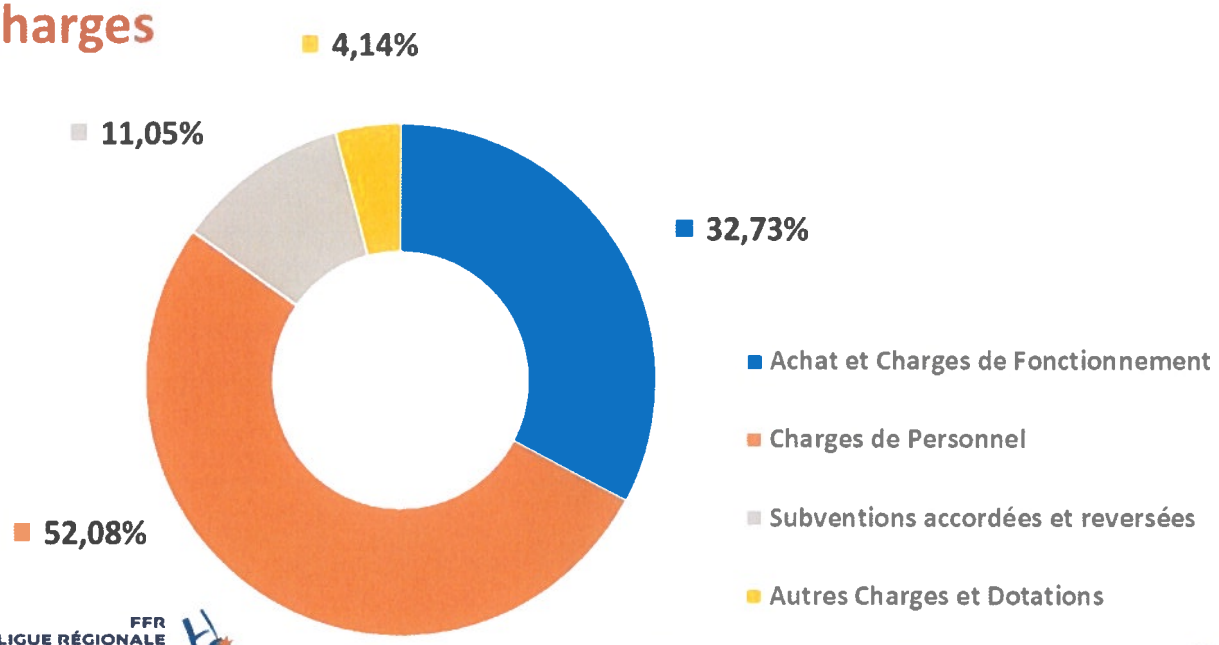
		2021/2022	Budget 2021/2022
Autres Charges, dotations, amortissements et provisions	Dotation aux amortissements	87 783	85 000
	Pénalités et amendes	239	0
	Charges Exceptionnelles	25 336	18 500
	Charges Financières	377	6 000
	Autres charges de gestion courante	17 476	0

TOTAL DES CHARGES

2021/2022	Budget 2021/2022
3 171 180	2 844 546

➔ Forte progression des charges à mesure du développement de la LIFR et au regard de notre stratégie d'investissement après 5 années de profit.

Charges



COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2022

Compte de Résultat au 30 juin 2022

« une saison d'investissement pour préparer l'avenir »

(en Milliers d'euros)	2021 / 2022
Produits d'Exploitation	2 987
Charges d'Exploitation	3 145
Résultat d'Exploitation	- 158
Produits Financiers	0
Charges Financières	0
Résultat Financier	0
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	- 158
Produits Exceptionnels	107
Charges Exceptionnelles	25
Résultat Exceptionnel	82
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 76

Bénévolat

Charge de Contributions Volontaires en Nature	Contribution Volontaire en Nature
175 687	175 687

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat est porté en Report à nouveau pour :

- 76 489,88 Euros

Qui s'élèvera ainsi à :

+ 465 232,54 Euros

FOCUS PROGRAMME QPV

1ÈRE ANNÉE

- Une satisfaction de constater l'équilibre général du programme QPV pour son lancement avant prise en charge salaires et coût encadrement de la LIFR.
- C'était quand même un gros pari. A date réussi.

Charges		Produits	
Achats matériels et fournitures	9 642	Région Ile-de-France	80 000
Locations	160	Préfecture Ile-de-France	25 000
Intermédiaires et honoraires	17 003	Préfecture de Seine et Marne	6 000
Déplacements	4 401	Préfecture des Yvelines	7 000
Divers	254	Préfecture Essonne	21 000
Nuevo (formation)	186 000	Préfecture Hauts-de-Seine	6 000
Rémunérations	394 161	Préfecture Seine Saint Denis	42 000
Charges Sociales	33 910	Préfecture Val de Marne	18 000
Autres charges de Personnel	60 462	Préfecture Val d'Oise	24 000
Solde positif (avant imputation salaires	16 375	Conseil Départemental des Yvelines	20 000
encadrement et imputation frais LIFR)		AFDAS (formation)	186 000
		AFDAS (Apprenti)	13 381
		Pôle Emploi	198 587
		Clubs	41 400
		Partenaires / Mécénat	34 000
TOTAL	**722 368**	**TOTAL**	**722 368**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 4

Rapports du Commissaire aux Comptes

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon 75011 PARIS

-=-=-=-=-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

-=-=-=-=-=-

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Aux Membres de l'association LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (LIFR), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 8 novembre 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,
Le 25 Novembre 2022

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

P.-Y.-L

Pierre ANCELY

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 30 JUIN 2022

ACTIF	Montants Bruts	Amortissements Provisions	Montants Nets au 30 JUIN 22	Montants Nets au 30 JUIN 21
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	0,00	0.00	0.00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	375 400,00		375 400,00	375 400,00
Constructions	1 051 120,00	518 724,00	532 396,00	566 182,00
Agencements	671 098,94	626 480,28	44 618,66	63 399,10
Autres immobilisations corporelles	230 331,25	99 506,79	130 824,46	45 354,40
Immobilisations corporelles en cours	2 200,00		2 200,00	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	2 330 150,19	1 244 711,07	1 085 439,12	1 050 335,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	6 100,45		6 100,45	6 100,45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1) à (3)	2 336 250,64	1 244 711,07	1 091 539,57	1 056 435,95
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	0,00		0,00	16 417,24
Fournisseurs et comptes rattachés	11 001,92		11 001,92	11 098,88
Personnel	0,00		0,00	0,00
Clubs	160 772,38	7 975,23	152 797,15	144 442,82
Arbitres	5 415,67		5 415,67	4 082,75
Comités départementaux	2 515,43		2 515,43	7 871,35
Autres débiteurs divers	4 528,30		4 528,30	6 586,96
Produits à recevoir	597 403,77		597 403,77	201 398,26
Produits à recevoir FFR	0,00		0,00	243 746,52
Etat et collectivités	0,00		0,00	0,00
TOTAL CREANCES (4)	781 637,47	7 975,23	773 662,24	635 644,78
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (5)	70 420,01	0,00	70 420,01	70 420,01
DISPONIBILITES				
Banques	1 079 429,36		1 079 429,36	442 302,03
C C P			0,00	0,00
Caisse	11 365,11		11 365,11	427,00
TOTAL DISPONIBILITES (6)	1 090 794,47	0,00	1 090 794,47	442 729,03
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (7)	67 587,53	0,00	67 587,53	35 912,29
TOTAL ACTIF CIRCULANT (4) à (7)	2 010 439,48	0,08	2 002 464,25	1 184 706,11
TOTAL ACTIF (1) à (7)	4 346 690,12	1 252 686,30	3 094 003,82	2 241 142,06

PASSIF	Montants Nets au 30 JUIN 22	Montants Nets au 30 JUIN 21
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	642 688,75	740 000,00
Apport sans droit de reprise		-97 311,25
Projet Associatif		
Report à nouveau	541 722,42	420 198,71
Report à nouveau changement de méthode	0,00	0,00
Résultat de l'excercice	-76 489,88	121 523,71
TOTAL FONDS PROPRES (8)	1 107 921,29	1 184 411,17
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
Subvention d'Investissement 7 OMER TALON (9)	58 126,00	62 026,00
Subvention d'Investissement Mini bus (9)	64 166,67	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (8) & (9)	1 230 213,96	1 246 437,17
PROVISIONS		
Provision Pour risques	39 682,00	57 988,00
DETTES		
Emprunts auprès d'établissements de crédit (10)	0,00	3 375,50
Emprunts auprès FFR (11)	18 541,10	36 718,65
Dépôts reçus (12)		
Clients et comptes rattachés (13)		
Fournisseurs et comptes rattachés (14)	302 298,91	101 796,17
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	118 546,31	95 369,06
Caisses sociales	109 944,49	101 441,25
Etat et collectivités	26 626,59	17 607,06
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES (15)	255 117,39	214 417,37
Autres dettes		
Arbitres	3 355,65	4 649,82
Clubs	439 296,08	337 948,61
Comités départementaux	160 629,60	133 371,89
Compte courant FFR	530 165,64	0,00
Subventions FFR à reverser	0,00	0,00
Autres créditeurs divers	45 518,01	28 295,25
Autres charges à payer	29 815,48	16 651,92
TOTAL AUTRES DETTES (16)	1 208 780,46	520 917,49
Produits constatés d'avance (17)	39 370,00	59 491,71
TOTAL DETTES (10) à (17)	1 824 107,86	936 716,89
TOTAL PASSIF (8) à (17)	3 094 003,82	2 241 142,06

LIFR Exercice 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022

ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

LIBELLES	01 Juillet 2021 au 30 Juin 2022	01 Juillet 2020 au 30 Juin 2021	Ecart Montant	Ecart 30 Juin 2022 %
Produits d'exploitation				
-Recettes sur matches	3 429,00	810,00	2 619,00	323,3%
-Partenariat et publicité	39 100,00	29 500,00	9 600,00	32,5%
-Recettes formation				
-Recettes mise à disposition personnel	1 800,00	41 400,00	-39 600,00	-4500,0%
Ventes de prestations	44 329,00	71 710,00	-27 381,00	-38,2%
-Autres ventes		5 360,00	-5 360,00	-100%
Ventes de marchandises		5 360,00	-5 360,00	-100%
-Subventions F.F.R.	1 283 406,10	1 231 570,73	51 835,37	4,2%
-Autres subventions	949 234,26	535 388,70	413 845,56	77,3%
Subventions reçues	2 232 640,36	1 766 959,43	465 680,93	26,4%
-Abonnements BO	16 100,00	15 600,00	500,00	3,2%
-Ventes d'imprimés	35 643,00		35 643,00	
-Engagements, Cotisations	122 590,00	81 920,00	40 670,00	49,6%
-Validations et ristournes sur licence				
-Recettes sur formation	199 700,00	162 690,00	37 010,00	22,7%
-Amendes et sanctions	96 250,00	16 005,00	80 245,00	501,4%
-Dons manuels bénévoles	15 289,03	12 888,77	2 400,26	18,6%
-Divers	14 372,24	13 280,64	1 091,60	8,2%
Autres produits d'exploitation	499 944,27	302 384,41	197 559,86	65,3%
Charges d'exploitation				
-Achat pour matches	5 196,95	265,20	4 931,75	1859,6%
-Achat Coupes/Médailles	20 217,51	5 961,76	14 255,75	239,1%
-Equipements récompenses		2 535,06	-2 535,06	-100,0%
-Achat d'équipements sportifs	47 401,39	24 135,91	23 265,48	96,4%
-Achat divers	4 640,55	10 662,37	-6 021,82	-56,5%
Achat de marchandises	77 456,40	43 560,30	33 896,10	77,8%
-Fournitures administratives	6 309,68	7 387,39	-1 077,71	-14,6%
-Produits d'entretien	3 782,78	3 024,92	757,86	25,1%
-EDF, Eau, Gaz,...	5 511,77	3 483,73	2 028,04	58,2%
-Autres achats				
-Frais des locaux	70 540,54	77 338,55	-6 798,01	-8,8%
-Locations et maintenance MMB	49 649,21	57 971,07	-8 321,86	-14,4%
-Locations et entretien matériels sportifs	1 539,63	1 803,92	-264,29	-14,7%
-Frais de publication	984,91	844,54	140,37	16,6%
-Frais de poste et téléphone	29 199,09	30 771,63	-1 572,54	-5,1%
-Déplacements et organisations sportives	194 679,97	97 633,83	97 046,14	99,4%
-Missions et réceptions	138 288,28	16 108,05	122 180,23	758,5%
-Abandon de frais bénévoles	15 289,03	12 888,77	2 400,26	18,6%
-Publicité et manifestations		213,40	-213,40	-100,0%
-Autres charges externes	438 161,33	169 841,70	268 319,63	158,0%
Autres achats et charges externes	953 936,22	479 311,50	474 624,72	99,0%
-Impôts Foncier	6 536,50	7 071,00	-534,50	-7,6%
-Impôts Divers & Taxes	16 190,21	13 945,46	2 244,75	16,1%
-TVA non récupérable				
-Taxes sur salaires	57 998,26	38 080,83	19 917,43	52,3%
Impôts et taxes	80 724,97	59 097,29	21 627,68	36,6%
-Subventions aux clubs	303 535,00	224 074,90	79 460,10	35,5%
-Subventions aux Comités départementaux				
-Autres subventions	47 000,00	40 475,00	6 525,00	16,1%
Subventions accordées	350 535,00	264 549,90	85 985,10	32,5%

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIFR Exercice 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022

COMPTE DE RESULTAT	Du 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022	Du 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021	Ecart Montant	Ecart %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
-Ventes de prestations	44 329,00	71 710,00	-27 381,00	-38,2%
-Ventes de marchandises	0,00	5 360,00	-5 360,00	-100,0%
Chiffre d'affaires	44 329,00	77 070,00	-32 741,00	-42,5%
-Subventions reçues	2 232 640,36	1 766 959,43	465 680,93	26,4%
-Autres produits d'exploitation	499 914,27	302 384,41	197 559,86	65,3%
-Reprise de provisions	19 445,32	18 006,75	1 438,57	8,0%
-Transfert de charges	190 800,00	0,00	190 800,00	-
TOTAL	2 987 158,95	2 164 420,59	822 738,36	38,0%
CHARGES D'EXPLOITATION				
-Achat de marchandises	77 456,40	43 560,30	33 896,10	77,8%
-Variation de stock	0,00	0,00	0,00	-
-Autres achats et charges externes	953 936,22	479 311,50	474 624,72	99,0%
-Impôts et taxes	80 724,97	59 097,29	21 627,68	36,6%
-Salaires et traitements	1 221 237,83	811 405,62	409 832,21	50,5%
-Charges sociales	356 078,96	316 190,16	39 888,80	12,6%
-Dotation aux amortissements	87 783,22	87 934,24	-151,02	-0,2%
-Dotation aux provisions actif circulant	0,00	0,00	0,00	-
Subventions accordées	350 535,00	264 549,90	85 985,10	32,5%
-Achat imprimés	200,00	0,00	200,00	-
-Autres charges	3 490,12	0,00	3 490,12	-
-Pertes créances exercices antérieures	0,00	0,00	0,00	-
-Divers	14 024,85	0,00	14 024,85	-
TOTAL	3 145 467,57	2 062 049,01	1 083 418,56	52,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-158 308,62	102 371,58	-260 680,20	-254,6%
PRODUITS FINANCIERS				
-Divers	382,54	22,28	360,26	1617,0%
CHARGES FINANCIERES				
-Intérêts des emprunts	376,82	2 802,80	-2 425,98	-86,6%
-Autres frais financiers	0,00	2 045,93	-2 045,93	-100,0%
TOTAL	376,82	4 848,73	-4 471,91	-92,2%
RESULTAT FINANCIER	5,72	-4 826,45	4 832,17	-100,1%
RESULTAT COURANT	-158 302,90	97 545,13	-255 848,03	-262,3%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
-Dons	13 750,00	23 500,00	-9 750,00	-41,5%
-Sur opérations de gestion	83 665,29	5 332,29	78 333,00	1469,0%
-Sur opérations en capital	9 735,33	9 687,08	46,25	0,5%
-Reprise sur provision			0,00	-
TOTAL	107 148,62	38 519,37	68 629,25	178,2%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
-Dons				
-Sur opérations de gestion	25 335,60	14 540,79	10 794,81	74,2%
-Sur opérations en capital			0,00	-
-Dotation aux provisions			0,00	-
TOTAL	25 335,60	14 540,79	10 794,81	74,2%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	81 813,02	23 978,58	57 834,44	241,2%
IMPÔTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS	3 094 690,13	2 202 962,24		
TOTAL DES CHARGES	3 171 179,99	2 081 438,53		
RESULTAT DE L'EXCERCICE	-76 489,88	121 523,71	-198 013,59	-162,9%
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE (BENEVOLAT)	175 687,25	-		
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (PERSONNEL BENEVOLE)	175 687,25	-		

CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DE DETTES	***EXCERCICE 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022***
CHARGES SALARIALES	
Sur congés à payer	**112 168,30**
CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES	
Sur congés à payer	**40 482,02**
PERSONNEL	
Formation Professionnelle Continue 01-06/2022	**4 032,37**
CHARGES A PAYER ETAT	
Droits de voirie 2020 et 01-06/2021	54,00
Redevance TELE 2020	139,00
Redevance TELE 01-06/2021	69,50
Impôts fonciers 7 & 9 Omer Talon 01-06/2022	3 496,00
TOTAL	**3 758,50**
CHARGES A PAYER FOURNISSEURS	
Location Terrain LA GRENOUILLERE P/LAKANAL	1 676,84
Formation BPJEPS 01-07/2022	93 000,00
Commissaire aux comptes 2021/2022	11 760,00
Maintenance clim 07/2022	573,97
Pharmacie Intersecteurs F-18 à XV	78,75
Arbitres Interzones F-18 à XV	107,48
Maillots Champions RA7	2 436,30
Maillots Champions RA5	2 276,28
Mise à disposition LESBATS/LETURGIE 01-06/2022	1 560,00
Convention CRMT	3 000,00
TOTAL	**116 469,62**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE — EXCERCICE 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022

CHARGES

Places Coupe du Monde 2023		12 057,00
Assurance Voiture 07-21/10/2022		321,81
Assurance Mini bus 07/22-02/03/23		2 347,09
Maintenance informatique		7 224,82
CROSIF/AFSVFP 07-12/202		397,50
Loyer CENTRALE TEL 07/2022		144,00
Loyer copieur 07-09/2022		3 249,57
Loyer copieurs 07/2022		527,60
Abonnements revues		520,37
Entretien Extincteurs 07-12/2022		396,10
Module personnel 07/2022 à 18/04/2023		6 183,25
Charges locatives 9 Omer Talon		8 011,07
Défibrillateurs		704,00
Places Coupe du Monde 2023		4 350,00
Nettoyage tapis/Bonbonnes eau		298,85
Médecine du travail 07-12/2022		3 360,00
Logiciel RLO/RLSP		2 083,00
Signalétique Communication		2 530,14
Réalisation Vidéo QPV		640,25
Film Bénévoles		1 400,00
Signalétique Job Dating		459,00
Signalétique Job Dating		690,00
Signalétique Job Dating		690,00
Signalétique Job Dating		549,81
Réalisation 2 films emploi		2 500,00
Réalisation film QPV		866,26
Vidéo Rugby Santé		1 400,00
Logiciel Ovaloisir		250,00
Vidéo Féminisation		1 066,22
Vidéo RLO		867,50
Téléphones portables 07/22		1 502,32
	TOTAL	**67 587,53**

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DE CREANCES

EXCERCICE 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022

FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR

Régularisation de charges 2021 9 Omer Talon	8 458,44

PERSONNEL

Taxe d'apprentissage 2020	4 269,70
Taxe d'apprentissage non dûe 01-06/2021	2 738,62
TOTAL	7 008,32

PRODUITS

IND Formation AURA 2020/2021	3 000,00
IND Formation BRETAGNE 2020/2021	1 500,00
Subv Région 01-06/2021	55 500,00
Ligne téléphonique	163,85
Places Demi Finale TOP14	6 800,00
Places Finale TOP14	29 630,00
Places Fr/Nelle Zélande	90,00
Places Fr/Italie	110,00
Places Ecosse/France	825,00
IND Formation AURA 2021/2022	11 400,00
IND Formation BRETAGNE 2021/2022	3 150,00
IND Formation NORMANDIE 2021/2022	700,00
IND Formation CENTRE 2021/2022	300,00
IND Formation GRAND EST 2021/2022	200,00
IND Formation PAYS DE LA LOIRE 2021/2022	150,00
IND Formation OCCITANIE 2021/2022	1 500,00
Formation CQP 2021/2022	11 000,00
Formation BPJEPS 2021/2022	186 000,00
Formation TEAMS	4 800,00
Subv ANS 01-06/2022	39 250,00
Subv Région 01-06/2022	65 988,76
Subv Région QPV 01-06/2022	50 000,00
Subv IMPACT 2024	20 000,00
Subv DRAJES Rugby Scolaire/Affections longue durée	7 500,00
Reliquat APER Intervenants 2021/2022	39 215,12
Subv ANS 2022 Haut Niveau APER	15 750,00
Aide Apprentis 06/2022	1 333,32
Aide Adulte Relais 05-06/2022	3 010,78
Aide Pôle Emploi Job Dating 01-06/2022	21 000,00
Partenariat	5 000,00
Loyer CD 75 01-06/2022	5 528,62
TOTAL	590 395,45

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

EXCERCICE 1er Juillet 2021 au 30 Juin 2022

PRODUITS

Tombe Brennus	6 870,00
Subv ANS 2022 PSE CTC	32 500,00
TOTAL	39 370,00

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2022

A N N E X E

Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2022 présente un total de 3 094 003,82 €.

Le compte de résultat dégage un déficit de 76 489,88 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 8 novembre 2022.

PRESENTATION DE L'ENTITE

La Ligue Régionale Ile de France de rugby (LIFR) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 constituée par la Fédération Française de Rugby (FFR).

La Ligue a pour objet d'encourager et de développer la pratique du jeu de rugby (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby) dans son ressort territorial, par délégation de la F.F.R dont elle assure la représentation.

Dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues par la FFR, pour développer le rugby francilien, assumer un rôle citoyen, aider les clubs et les bénévoles et enfin donner une image positive du rugby francilien, les missions de la LIFR sont principalement les suivantes :

- L'organisation et la gestion des épreuves régionales ;
- Le développement du rugby dans les écoles de rugby et dans le milieu scolaire ainsi que dans les milieux périphériques (loisir, entreprises, quartiers) ;
- La formation des joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, arbitres… ;
- La promotion du rugby.

Pour réaliser sa mission, la LIFR s'appuie sur un effectif (CDI et CDD) de près de 50 personnes.

Les ressources propres de la LIFR sont principalement constituées des subventions reçues de la FFR, de l'ANS, de la Région et des préfectures de l'Ile-de-France auxquelles s'ajoutent des produits issus des règlements fédéraux, des actions de formation, de partenariat et de mécénat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La Ligue a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et les prescriptions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTERISTIQUES

1/ ACQUISITION MINIBUS :

Grâce à un soutien de la Région Ile-de-France qui a octroyé à la LIFR une subvention d'un montant de 70 k€, cette dernière a fait l'acquisition de quatre minibus pour un montant de 101 k€ qui sont mis à disposition des clubs des départements les plus ruraux, via leurs comités départementaux respectifs.

2/ PANDEMIE COVID-19 :

L'exercice 2021/2022 a été marqué par la fin des restrictions liées à la pandémie Covid-19 ce qui a permis la reprise des compétitions, tournois et formations sur une saison sportive complète.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — Exercice clos le : 30 Juin 2022

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les tableaux des immobilisations et amortissements de l'exercice sont communiqués ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.

Les taux retenus (hors immeuble rue Omer Talon) sont :

- mobilier de bureau 10 % à 20 %
- matériel de bureau 10 % à 33,33 %
- matériel informatique 25 % à 50 %
- matériel de transport 25 %

L'immeuble apporté par le CIFR et acquis en indivision avec la FFR a fait l'objet d'une décomposition par nature conformément aux règles relatives aux immobilisations, à savoir :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL	CIFR	FFR
	Ensemble immobilier			2 000 000	1 467 000	533 000
	La quote-part CIFR ventilé :			100 %	73,35 %	
211xxx	Terrain	20 %	NA		293 400	
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans		586 800	
2131xx	Façade	16 %	20 ans		234 720	
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans		176 040	
2181xx	Agencement	12 %	10 ans		176 040	
	TOTAL			**2 000 000**	**1 467 000**	**533 000**

Les locaux acquis le 30 mars 2011 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL
211xxx	Terrain	20 %	NA	82 000
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans	164 000
2131xx	Façade	16 %	20 ans	65 600
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans	49 200
2181xx	Agencement	12 %	10 ans	49 200
	TOTAL			**410 000**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

BRUT	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Total Immobilisations Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrain	375 400			375 400
Constructions bâtiments	1 051 120			1 051 120
Agencement aménagement construction	329 339			329 339
Agencement aménagements divers	341 760			341 760
Matériel de transport	10 571	100 879		111 450
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	93 074	19 808		112 882
Œuvres d'art	6 000			6 000
Immobilisations corporelles en cours		2 200		2 200
Total Immobilisations Corporelles	**2 207 264**	**122 887**	**0**	**2 330 151**
Autres Immobilisations Financières	6 100			6 100
Total Immobilisations Financières	**6 100**	**0**	**0**	**6 100**
Total Général des Immobilisations Brutes	**2 213 364**	**120 543**	**0**	**2 336 251**

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — **Exercice clos le : 30 Juin 2022**

AMORTISSEMENT	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Total Amortissements Immo Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Constructions bâtiments	484 938	33 786		518 724
Agencement aménagement construction	283 563	11 025		294 588
Agencement aménagements divers	324 137	7 755		331 892
Matériel de transport	10 571	8 337		18 908
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	53 719	26 880		80 599
Total Amortissements Immo Corporelles	**1 156 928**	**87 783**		**1 244 711**
Total Général des Amortissements	**1 156 928**	**87 783**		**1 244 711**

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions appropriées et déterminées de manière individualisée.

L'état des provisions est communiqué ci-après.

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY **Exercice clos le : 30 Juin 2022**

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES

1/ Subvention d'investissement FFR de 150 000 € pour l'acquisition du 7 bis rue Omer Talon.

Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement des locaux et, en l'absence de clause d'inaliénabilité, sur 10 ans concernant le terrain.

Elle a été reprise en compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 3 900 €.

2/ Subvention d'investissement Région Ile-de-France de 70 000 € pour l'acquisition de 4 mini-bus.

Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement des biens amortissables concernés.

Elle a été reprise en compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 5 834 €.

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin exercice
Indemnité fin de carrière	57 988	-	18 306	39 692
Total risques et charges	**57 998**		**18 306**	**39 692**
Clubs	9 115	-	1 140	7 975
Total dépréciation	**9 115**		**1 140**	**7 975**
Total Général	**67 113**		**19 446**	**47 667**

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Solde au 30/06/22	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Emprunts FFR : 200 000 €	18 541	18 541	
Total	18 541	18 541	

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2022

AUTRES DETTES

L'ensemble des autres dettes est à moins d'un an.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE AU 30 JUIN 2022

Types emplois	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Administratifs :		
- **CDI**	9	9
- **CDD**	-	1
- **Apprentis**	4	2
- **Stagiaires**	3	1
CTC :		
- **CDI**	12	13
AST :		
- **CUI-CAE (1ère vague)**	15	21
- **CUI-CAE (2ème vague)**	4	-
- **Adulte relai**	1	-
- **Apprentis**	10	1
Effectif (hors apprentis et stagiaires)	41	44

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les membres élus du Comité Directeur de la LIFR sont tous bénévoles et à ce titre ne perçoivent aucune rémunération.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

C'est l'acte par lequel une personne (physique ou morale) apporte du temps, des biens ou des services à titre gratuit.
L'évaluation des contributions en nature correspond au nombre de jours consacrés au cours de l'exercice par les bénévoles (Elus, Membre de commissions) dans les réunions de travail auxquelles ils ont participé.
Ce nombre de jours a été valorisé sur la base du SMIC, majoré des charges sociales (taux de charges appliqué de 27,65%), au 30 juin 2022.
Ce montant de 175 687 € est inscrit conformément à la réglementation en pied du compte de résultat.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon 75011 PARIS

-=-=-=-=-=-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

-=-=-=-=-=-

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (ci-après LIFR), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurons découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY A LA LIFR

Dirigeants communs :

- Monsieur Florian GRILL : Président de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby,

- Monsieur Jean-Claude SKRELA : Membre du Comité Directeur de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby.

La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY a accordé à la LIFR un montant global de subventions en ce compris les indemnités kilométriques et les services civiques de 1 283 586 €.

Ce montant a été réparti ainsi qu'il suit à ses bénéficiaires, conformément à la demande de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY à savoir :

- Ligue Régionale Ile de France de Rugby :	1 220 551 €
- Clubs :	16 035 €
- Divers organismes :	47 000 €

Fait à Paris,
Le 25 Novembre 2022

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Pierre ANCELY

ANNEXE 5

Procès-verbal de Constat d'Huissier

Stéphanie SCHAMBOURG **Première Expédition**
Sandrine PANHARD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
62, Rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 53 30 80 00
Fax : 01 42 66 95 51

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LES TREIZE ET QUINZE DÉCEMBRE

À LA REQUÊTE DE :

La société **I-INTERACTION**, Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 531 685 915, dont le siège social est à PARIS 8ème arrondissement, 10, Rue du Colisée, agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Gabriel Lugassy, domicilié en cette qualité audit siège,

IL M'A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

Qu'elle s'est ainsi vue confier, par la« **Ligue Ile-de-France de Rugby** » l'organisation et la gestion de la procédure de vote électronique du scrutin se tenant du **mercredi 14 décembre 2022 – 9h00, au jeudi 15 décembre 2022 à 20h57.**

Que pour ce faire, la Requérante a préalablement adressé un lien d'identification unique et une clé privée par email à chaque votant lui permettant de voter les résolutions mises à l'ordre du jour et de chiffrer son bulletin dans l'urne à la fin du processus de vote.

Qu'un numéro de suivi est affiché à la soumission du bulletin afin de pouvoir vérifier sa présence dans l'urne à tout moment.

Que les empreintes numériques du scrutin, de la liste d'émargement et du serveur de déchiffrement sont affichées à tout moment sur le lien du scrutin. Le votant peut s'assurer que les empreintes présentées sont identiques à l'ouverture et à la clôture du scrutin. Ces empreintes permettent à tout moment de s'assurer de l'absence d'altération des données du scrutin.

Que les votes sont enregistrés instantanément sur la plateforme.

Qu'au dépouillement du scrutin, les résultats et les empreintes sont diffusés directement sur le lien du votant.

Qu'un lien permettant de générer une clé de déchiffrement, personnelle et non accessible par le prestataire de vote, est adressé par courriel à l'Huissier de Justice.

Qu'à la génération de la clé de déchiffrement, l'urne est ensuite scellée.

Que l'urne ne pourra être dépouillée que grâce à cette même clé et celle du serveur de vote.

Que les données sont ensuite supprimées de la plateforme à expiration du délai légal.

Qu'elle souhaite que les empreintes numériques du scrutin et de la liste d'émargement, au début et à la fin du scrutin, ainsi que des résultats du vote soient constatés par un Huissier de Justice et que de l'ensemble, il soit dressé procès-verbal de constat.

Que pour le besoin des constatations, un lien d'accès personnel, à l'interface d'administration du scrutin est adressé à l'Huissier de Justice.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, la société I-INTERACTION me requiert afin de procéder à toutes constations utiles et nécessaires et de l'ensemble, dresser procès-verbal de constat,

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION :

Je soussignée **Stéphanie SCHAMBOURG**, Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle Stéphanie SCHAMBOURG & Sandrine PANHARD, y demeurant 14 rue du Faubourg Saint Honoré à PARIS 8ème arrondissement.

Depuis mon ordinateur de marque INTEL, modèle NUC6i5SY connecté au serveur informatique de mon étude.

Il fonctionne sous Microsoft Windows 10.

Mardi 13 décembre 2022 à 19h22, à l'aide du lien réceptionné par mail, je me suis connectée au serveur du scrutin du système« i-Périclès » à l'adresse suivante: https://urne.i-pericles.com.

Je clique sur la mention « générer ma clé » afin de sceller l'urne et permettre au prestataire de vote de publier le scrutin.

Je me déconnecte de la plateforme.

À 19h29, je reçois par mail, les empreintes numériques du scrutin suivante:

n4dbjXoUnmFqmay6SYlj+ZenD1g2TaIhftwLkEMiuPI

Je me suis déconnectée de la plateforme.

Et à mêmes requête et élection de domicile que dessus,

Jeudi 15 décembre 2022 à 20h56, toujours à l'aide du lien précédemment réceptionné par mail, j'accède au serveur du scrutin et sélectionne la mention « interface scrutateur ».

Monsieur Gabriel LUGASSY procède au dépouillement du scrutin.

J'actualise alors ma page et effectue un copier/coller de la clé de déchiffrement et clique sur la mention « déchiffrer ».

Après actualisation, apparait une page indiquant que le scrutin a été dépouillé.
Cette page comporte les empreintes numériques à la fermeture du scrutin, les résultats de vote et la liste d'émargement.

Je relève les empreintes numériques à la fermeture du scrutin:

n4dbjXoUnmFqmay6SYlj+ZenD1g2TaIhftwLkEMiuPI

Les empreintes numériques sont similaires, aucune altération des éléments du scrutin n'est constatée.

Les résultats de vote obtenus sont les suivants :

L'empreinte numérique du serveur de vote est : d09aef90
L'empreinte numérique du scrutin est : n4dbjXoUnmFqmay6SYlj+ZenD1g2TaIhftwLkEMiuPI.
La liste d'émargement comporte 72 votants et a pour empreinte numérique : IWnG+mxU75AOciCR1beDzz/NsdSJwfU9klHyvnLnGMk
Date de dépouillement : jeudi 15 décembre 2022 à 20:59
Bulletins dépouillés : 50 / 72 (69%)
Voix exprimées : 415 / 575 (72%)

Résultats :

Après avoir pris connaissance du rapport financier du Trésorier Général et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2022 ?
- **POUR: 382 (92.05%)**
- ABSTENTION: 22 (5.30%)
- CONTRE: 11 (2.65%)

Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022 en report à nouveau, dont le nouveau montant s'élèvera à 465 232,54 € créditeurs ?
- **POUR: 404 (97.35%)**
- CONTRE: 6 (1.45%)
- ABSTENTION: 5 (1.20%)

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approuvez-vous lesdites conventions ?
- **POUR: 375 (90.36%)**
- ABSTENTION: 40 (9.64%)
- CONTRE: 0 (0.00%)

Approuvez-vous la candidature de Madame Séverine DRUART comme Membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby ?
- **POUR: 376 (90.60%)**
- ABSTENTION: 39 (9.40%)
- CONTRE: 0 (0.00%)

Sont placés sur clé USB et annexés à l'Expédition du présent procès-verbal de constat:

- l'empreinte de l'urne,
- les bulletins de vote chiffrés,
- la liste d'émargement,

Mes constations achevées, je me suis déconnectée à 21 heures 17.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Acte compris dans l'enregistrement du mois de sa date.

Stéphanie SCHAMBOURG

